
Jean-Marc LaFont, nouveau président d'Inter Beaujolais

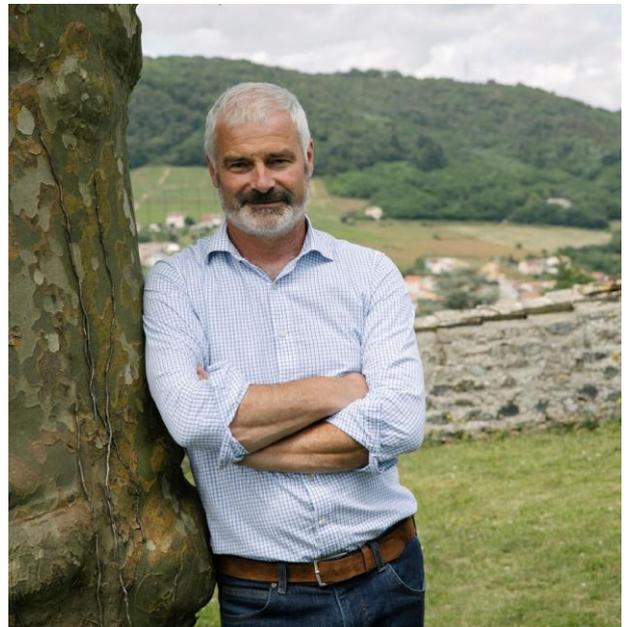
Le vigneron Jean-Marc Lafont a été élu président de l'Interprofession des vins du Beaujolais par les membres statutaires d'Inter Beaujolais réunis en Assemblée Générale ce jeudi 18 juillet. Pour les deux prochaines années, il aura la responsabilité avec le Conseil d'Administration de poursuivre la volonté de montée en gamme des vins du Beaujolais, visant notamment à affirmer leur valorisation sur les marchés et notamment à l'international, et à soutenir la responsabilité environnementale des acteurs du vignoble.

La présidence d'Inter Beaujolais est exercée alternativement par le négoce et par la viticulture. Arrivé au terme de son mandat, Philippe Bardet a cédé sa place à Jean-Marc Lafont.

BEAUJOLAIS NOUVELLE GÉNÉRATION

Deux axes majeurs figurent sur la feuille de route du nouveau président : la valorisation des vins du Beaujolais et l'adaptation au changement climatique. Depuis 2019, la volonté de montée en gamme des vins du Beaujolais fédère tous les acteurs du vignoble et renforce la catégorie des Beaujolais d'Exception, les nouveaux grands vins de terroirs. Au programme : revendication des lieux-dits, dépôts de demande officielle de reconnaissance en Premiers Crus et de demande de Dénomination Géographique Complémentaire (Pierres Dorées), démarches collectives de mentions des noms de villages. La catégorie des nouveaux grands vins de terroirs s'accompagne de la diversification de la production autour de l'élaboration de grands vins blancs. Cette valorisation se complètera d'un renforcement de la présence des vins du Beaujolais à l'export.

Travailler pour une diminution de l'empreinte carbone sera également au programme des années à venir.



Bio de Jean-Marc LaFont

Jean-Marc Lafont, né à Beaujeu, rachète en 1999 le Domaine de Bel Air sur lequel ses parents étaient salariés viticoles. Depuis, avec son épouse Annick, ils n'ont eu de cesse de développer le domaine qui se répartit actuellement sur 24 hectares de Beaujolais blancs, Beaujolais Villages et crus du Beaujolais, commercialisés essentiellement à l'export. Très attaché à la valorisation et à la défense de son vignoble et de ses vins, ce vigneron de Lantignié est impliqué depuis de nombreuses années dans les organisations viticoles beaujolaises notamment à l'ODG des crus du Beaujolais dont il a été le président jusqu'en mai dernier.





Le vignoble du Beaujolais m'accorde sa confiance pour prendre la présidence d'Inter Beaujolais. C'est avec enthousiasme et détermination que j'assumerai cette mission afin de faire rayonner notre beau vignoble.

Depuis 2017, grâce à la stratégie « Beaujolais Nouvelle Génération » portée par Inter Beaujolais ainsi que par les domaines, caves et maisons de vins, notre vignoble retrouve sa notoriété et la valorisation que nous souhaitons pour l'ensemble de notre filière.

À l'heure où le contexte économique aussi bien en France qu'à l'étranger s'assombrit, nous devons garder le cap et continuer la transformation de notre vignoble en le rendant plus mécanisable et écoresponsable, afin d'élaborer des vins toujours plus qualitatifs et tournés vers les consommateurs. Nous devons également être actifs sur les marchés, notamment à l'export, où de nombreuses opportunités existent et où nos vins sont encore trop peu présents.

Dans cette mission, je serai accompagné par Sébastien Kargul, directeur du Château de Corcelles et du Château des Tours, qui assurera la vice-présidence pour deux ans en tant que membre du collège négoce, ainsi que par les équipes de l'Interprofession. Ils sont passionnés, enthousiastes et ils ont toute ma confiance. Nous voulons un Beaujolais fort !

Jean-Marc Lafont, président d'Inter Beaujolais



De gauche à droite : Jean-Marc Lafont, nommé président d'Inter Beaujolais et Sébastien Kargul, nommé vice-président d'Inter Beaujolais

À propos d'Inter Beaujolais

L'Interprofession des vins du Beaujolais réunit depuis 1959 les 12 appellations du Beaujolais. Les crus du Beaujolais 100 % rouges s'étendent sur la moitié nord : Brouilly, Chénas, Chiroubles, Côte de Brouilly, Fleurie, Juliéna, Morgon, Moulin-à-Vent, Régnié, Saint-Amour ; et les Beaujolais et Beaujolais Villages au sud et encerclant les crus, se déclinent dans les trois couleurs et en vins nouveaux. Ces appellations couvrent une superficie de 13 000 hectares répartis sur 2 départements (Rhône et Saône-et-Loire). 78 millions de bouteilles y sont produites chaque année par 2 000 domaines viticoles et maisons de négoce, ainsi que 9 caves coopératives. Les rôles et missions de l'Interprofession contribuent au développement harmonieux de la filière viticole du Beaujolais. Ses principales missions sont la promotion des vins sur les marchés par des actions collectives ; la réalisation de travaux de recherche et d'expérimentation ; la transmission et la transparence des informations économiques ; l'organisation et l'harmonisation des pratiques et des relations professionnelles en usage.

